

# Aprex® FL

## Herbicide racinaire pour diverses cultures

### Description du produit en bref

Herbicide racinaire pour les baies, le colza, le tabac, les cultures maraîchères et ornementales

### Matières actives

450 g/l Napropamide

### Formulation

Suspension concentrée (SC)

### Trademark

Stähler Suisse SA

### Numéro d'homologation

W-2892-2

### Mode d'action

La **Napropamide** appartient à la famille chimique des acétamides. Elle est absorbée par les pousses. Elle détruit les adventices au moment de leur germination et limite la formation des racines.

### Utilisation Cultures de baies

#### Espèces de Ribes

Dosage : 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles. Application au printemps avant le débourrement.

#### Fraises

Dosage : 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en automne 4-5 jours après la plantation de nouvelles cultures. En cas de sol sec, un arrosage de 5 mm favorise une bonne efficacité.

#### Framboises

Dosage : 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles. Application au printemps avant le débourrement.

#### Mûres

Dosage : 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles. Application au printemps avant le débourrement.

### Utilisation Cultures maraîchères

#### Brocoli

Dosage: 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation.

#### Chou de Bruxelles

Dosage: 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation.

#### Choux à feuilles

Dosage: 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation.

#### Choux pommés (chou blanc, chou rouge, chou frisé)

Dosage: 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation.

### **Colrave**

Dosage: 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation.

### **Mâche, rampon**

Dosage: 0.85 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ et sous serre. Directement avant le semis/plantation avec incorporation superficielle. En cas de sol sec, un arrosage de 5 mm favorise une bonne efficacité.

### **Roquette**

Dosage : 0.85 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ et sous serre. Plein air: Traitement en prélevée directement avant ou après le semis/plantation avec incorporation superficielle. Serre: 4-6 jours avant la plantation avec incorporation superficielle.

### **Salades Asia (Brassicaceae)**

Dosage: 0.85 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles en plein champ. Traitement en prélevée directement avant ou après le semis avec incorporation superficielle.

### **Utilisation Cultures ornementales**

#### **Arbres et arbustes (hors forêt)**

Dosage : 2.5 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles.

### **Utilisation Grandes cultures**

#### **Colza**

Dosage : 3.0 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles avant ou directement après le semis du colza.

#### **Tabac**

Dosage : 2.0 l/ha contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles avant ou juste après la plantation des plantons de tabac. En cas de sol sec, un arrosage de 5 mm favorise une bonne efficacité.

### **Spectre d'efficacité**

Bonne efficacité: Arroche étalée, camomille, chénopode blanc, coquelicot, digitale sanguine, gaillet gratteron, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, ortie royale, panic pied de coq, pâturin

annuel, ravenelle, séneçon commun, sétaire glauque

Efficacité satisfaisante par conditions favorables: Agrostide jouet du vent, amarante, fumeterre, galinsoga, moutarde des champs, pensée des champs, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, tabouret des champs, véroniques, vulpin des champs

### **Restrictions**

1 traitement au maximum par culture et par année. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

### **Miscibilité**

Après FL est miscible avec Cargon S dans le colza, le chou et le tabac.

### **Rotation culturale**

Lors d'une interruption prématurée de la culture, le colza d'été, les choux et les pommes de terre peuvent être cultivés sans restriction. Après un labour profond (min. 15 cm), les pois, les haricots, le tournesol, le soja et le maïs peuvent être semés.

### **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

### **Conditions climatiques**

L'efficacité d'un traitement de post-levée n'est pas affectée par une pluie, si elle survient plus de 2 heures après l'application. Un sol humide favorise l'efficacité. En cas de sécheresse, irriguer avant ou après le traitement.

### **Indications de risques particuliers et conseils de prudence**

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### **Restes et emballages vides**

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases EUH

**EUH208** Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**RRV** Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins

et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P391** Recueillir le produit répandu.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



**GHS09**

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 05 12 Carton à 4 x 5 l

10 05 12 Emballage simple à 5 l

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>